

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 52 (2005)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ENGAGEMENT DE L'ARMÉE S'EST DÉROULÉ SANS INCIDENT

WEF 2005

DDPS. L'armée a accompli avec succès son engagement subsidiaire de sûreté dans le cadre du World Economic Forum 2005 (WEF). Aucun accident grave ou événement particulier ne fut enregistré.

L'engagement de l'armée dans le cadre des mesures de sécurité lors du WEF 2005 s'est déroulé sans accroc ni incident. Les troupes ont effectué leur engagement par un froid glacial à l'entière satisfaction des autorités civiles du canton des Grisons. Tous les partenaires ont fait part de leurs éloges quant à cette collaboration.

En comparaison avec les années précédentes, les Forces aériennes ont enregistré moins de violations de l'espace aérien restreint au-dessus de Davos. Elles ont dû intervenir à six reprises avec des aéronefs de type F/A-18 et PC-7. La protection de l'espace aérien restreint fut en tout temps garantie. Les violations de l'espace aérien seront examinées par les Forces aériennes et l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) dans le cadre d'une étroite collaboration. Les autorités civiles sont à nouveau responsables de l'espace aérien depuis dimanche à midi et les troupes terrestres ont été libérées durant la journée de lundi de leurs dernières missions de sûreté.

Entre le 17 et le 31 janvier, 3100 soldats en moyenne ont effectué chaque jour un service d'appui en faveur des autorités civiles du canton des Grisons. L'armée n'a ainsi pas dû utiliser la totalité du contingent de 6500 sol-

dats qu'avait autorisé le Parlement. Sur les 5400 militaires à disposition, seuls 4700 ont été engagés au maximum. Les soldats restants ont accompli un cours de répétition habituel. Leur comportement discret et compétent a gagné l'estime de la population et des participants au WEF. Les soldats ont eux-mêmes qualifié leur engagement d'utile et d'extrême-motivant et les températures parfois nettement en dessous de -20 °C n'ont pas troublé l'accomplissement de leurs missions.

L'armée a protégé des installations d'infrastructure dans les domaines des transports et de l'alimentation en électricité et en eau. Elle a garanti la sécurité de l'espace aérien et organisé les transports par les airs. A Davos même, seuls les soldats professionnels de la Sécurité militaire étaient chargés de la protection des personnes et des contrôles d'accès durant la rencontre annuelle du World Economic Forum. Il ne fut à aucun moment question d'engager des militaires pour des missions de service d'ordre.

Par son engagement, l'armée a permis à la police de concentrer ses moyens. La collaboration entre les autorités civiles et l'armée s'est très bien déroulée. Le commandant de la région territoriale 3, le divisionnaire Hugo Christen, était responsable des troupes de la Land Task Force, alors que le chef de l'état-major d'engagement des Forces aériennes, le divisionnaire Markus Gygax, dirigeait l'Air Task Force. Les prestations de la Base d'aide au commandement et de la Base logistique de l'armée ont également contribué dans une large mesure au succès de cet engagement. A l'échelon de l'armée, l'Etat-major de conduite de l'armée était responsable de la procédure concernant la planification et la conduite du service d'appui.

PROGRAMME DE PARTENARIAT INDIVIDUEL 2005

Partenariat pour la paix

DDPS. Le Conseil fédéral a approuvé le 9^e Programme de partenariat individuel (IPP) de la Suisse pour 2005. L'IPP renseigne au sujet de l'étendue et des points forts des activités suisses dans le cadre du Partenariat pour la paix. Par rapport aux anciens programmes, les objectifs politiques et les moyens engagés sont pratiquement inchangés. Cependant, en raison des développements internationaux, de nouveaux domaines de collaboration ont été ajoutés.

Chaque année, la Suisse conclut avec l'OTAN un Programme de partenariat individuel (IPP). Celui-ci définit les objectifs et les priorités de la participation de la Suisse au Partenariat pour la paix (PPP). D'une part, l'IPP comprend les offres de la Suisse à ses partenaires et, d'autre part, les participations de notre pays aux activités de partenariat. Au total, la Suisse a planifié dans son IPP 2005 environ 250 activités, ce qui correspond à l'offre des années passées.

Au cours de ces dernières années, sur la base du développement international, la collaboration dans le cadre du Partenariat pour la paix s'est étendue sur le plan thématique et s'est substantiellement étoffée. De nouveaux domaines de collaboration ont été ajoutés. Ainsi, la lutte contre le terrorisme international, la prolifération d'armes de destruction massive, la protection de la frontière et sa sécurité ou la réforme des structures nationales en matière de sécurité. Sur la base de ses propres intérêts de politique de sécurité, la Suisse utilise méthodiquement les possibilités que lui offre le partenariat dans ces domaines. Il s'agit de trouver ensemble les réponses aux menaces transfrontalières actuelles. Par ailleurs, l'accent de la participation suisse a été porté sur des domaines éprouvés tels que l'amélioration de la capacité militaire à collaborer, la planification civile d'urgence et l'aide en cas de catastrophe, le droit international humanitaire, la protection des infrastructures critiques, le désarmement et l'instruction en matière de politique de sécurité.

La Suisse participe depuis 1996 au partenariat avec l'OTAN. Celui-ci représente pour elle un forum centralisé de politique de sécurité. Elle peut y présenter directement ses intérêts à l'égard de l'OTAN et profiter de l'échange d'information et d'expérience. Pour elle, la participation au PPP est une contribution à renforcer la paix, la stabilité et la démocratie dans l'espace euro-atlantique, et simultanément un moyen de mettre activement en œuvre sa stratégie de politique de sécurité «La sécurité par la coopération».

Hit printanier

Achetez maintenant vos cadeaux PCi à des prix rafraîchissants! Profitez de prix imbattables sur l'article suivant (dès maintenant jusqu'à fin mai ou jusqu'à épuisement du stock).

Porte-documents PCi

Etoffe très robuste, noir, 43×30 cm, avec des poches pour classeurs, documents, notebook, téléphone portable, stylos, etc. A l'avant, fermeture agrippante et le logo brodé de la protection civile. Plusieurs fermetures éclair; poignet et bandoulière confortable.

Prix action 22 francs + 7,6 % TVA



Commandes: Union suisse pour la protection civile, case postale 8272, 3001 Berne tél. 031 381 65 81, fax 031 382 21 02, e-mail: szsv-uspc@bluewin.ch